



COMPTE RENDU SEANCE DU 8 MAI 2026

L'an deux mil vingt-six, le huit Mai à 9h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la Présidence M. DURAND Olivier, Maire,

Etaient présents : AVIGNON Damien, AVIGNON Ludovic, CHARTIER Clémence, CHARTRAIN Déborah, CORNIGLION Lydie, DURAND Olivier, FURET Jean-Michel, LALLIER Cédric, LAURENT Doriane, LE CAIGNARD Christelle, LISSY Catherine, PAYET Jean-Denis, PIOGÉ Véronique.

Etaient absents : BOURIGAULT Eric donne pouvoir à CORNIGLION Lydie, COCHEREAU Frédéric donne pouvoir à LALLIER Cédric.

Secrétaire de séance : Déborah CHARTRAIN, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Adoption du compte-rendu du 10 avril 2026

VENTE DES LOTS DU LOTISSEMENT DE LA DELANDIERE

Monsieur le Maire rappelle que le 20 octobre 2023 et 19 décembre 2023, le conseil municipal avait approuvé la vente à Monsieur Marc HARDY ou toute personne pouvant s'y substituer, des lots restants à l'époque, à savoir les lots 2-3-4-5-7-8-9-10-11-12 et 13.

Depuis cette délibération, les lots 1-2-3-4-5-6-9 ont été acquis.

A ce jour, soit deux ans et demi plus tard, aucune promesse de vente n'a été signée par la commune pour les lots 7-8-10-11-12 et 13 restants.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de relancer la vente des terrains et la construction sur la commune, de mettre en vente les lots 7-8-10-11-12 et 13 et de faire de la publicité en ce sens, dit que le prix de vente reste inchangé à 37.50€ HT, soit 45.00€ TTC/le m² et autorise Monsieur le Maire à signer tout document administratif, compte ou financier, se rapportant à cette décision. Adopté à l'unanimité.

REPRESENTANTS DE LA CLECT

(Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

Vu le code général des collectivités locales

Considérant qu'il convient de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Le conseil municipal désigne au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté de Communes du Perche Emeraude :

- Le délégué titulaire : Monsieur Olivier DURAND
- La déléguée suppléante : Christelle LE CAIGNARD

Et transmet cette délibération au président de l'EPCI Du Perche Emeraude. Adopté à l'unanimité.

DIVERS

- Commissions thématiques de la Communauté de Communes du Perche Emeraude
 - 1) Petite enfance, enfance, solidarité et sport : LE CAIGNARD Christelle
 - 2) Agriculture et ruralité : AVIGNON Damien
 - 3) Aménagement du territoire d'urbanisme : DURAND Olivier
 - 4) Environnement, eau et assainissement : PAYET Jean-Denis
 - 5) Economie, tourisme et emploi : DURAND Olivier, LE CAIGNARD Christelle
- Lecture du mail de l'USCR pour remercier de la subvention octroyée par la mairie

- Tournoi de foot les 4 et 7 juin 2026 au stade : demande d'arrêté de circulation auprès de d'ATD de Connerré, mise en place de feu clignotants et parking rue des Mimosas et rue des Coquelicots.

Séance levée à 10h30